



PROCES VERBAL DE LA SESSION D'AUTOMNE 2013

1. ORDRE DU JOUR POUR LA SESSION D'AUTOMNE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SESSION DE PRINTEMPS 2013

L'ordre du jour pour la session de printemps est ratifié et le PV de la session d'automne est adopté après quelques modifications.

2. SITUATION GENERALE (C. BORDAS ET INTERVENTION DES MEMBRES DE LA SECTION)

Plusieurs points sont abordés :

- Concours 2014 : il y aura une baisse par rapport à 2013, les départs à la retraite sont compensés (mais pas les autres départs), mais la baisse pourrait être assez brutale ensuite, ce qui laisse présager des années difficiles, aussi bien pour les CR que les ITA ; les DU ne souhaitent pas que des postes ITA soient remplacés par des postes CR (ils tiennent à ce que leurs ITA soient remplacés).
- Question des coloriages des postes à l'avenir : la section peut y réfléchir pour 2015 ; à discuter lors de la session de printemps.
- Ratio CR2/CR1 : a priori la section ne souhaiterait pas nécessairement 2 CR1 au concours, mais penche plutôt pour un basculement vers un CR2 de plus.
- Affectation des chercheurs recrutés : de manière générale au niveau de l'INP il y a trop de recrutements CR dans les labos/équipes où les chercheurs ont été formés.
- Promotions DR : le blocage DR1->DRCE devrait disparaître l'année prochaine (le décret fixant le ratio n'est toujours pas révisé). Pour cette session d'automne, il faudra classer 7 à 8 DR1 ; 2 DRCE1 ; 2 DRCE2 à classer (même si en principe il n'y a pas de poste assuré).

- Délégations : le projet d'avancer la campagne de 2 mois dans les universités (ouverture en octobre) ne semble pas avoir marché dans tous les établissements. Chaque site a tendance à raisonner sur le volume des délégations plus que sur le classement de chaque section.
- PES : réunion d'attribution début octobre : l'avis de la section a été suivi – le classement de la section a été respecté et une prime a été attribuée à une personne classée en liste complémentaire.
- Mission sur la place des femmes : la directrice de la mission n'a pas pu intervenir devant la section lors de cette session ; les membres de la section échangent sur la place des femmes, mais également sur l'influence d'un certain type de caractère ou de positionnement personnel (associés plus souvent aux femmes qu'aux hommes) pouvant affecter la carrière des chercheurs quel que soit leur genre.
- Campagne Aeres en cours : l'organisation des comités de visite dépend du délégué scientifique de l'Aeres; l'organisation des comités sur la région parisienne laisse à désirer ; une discussion a lieu sur le rôle des élus C : un seul président du comité de visite a prévu de faire participer un élu C comme membre à part entière du comité ; ailleurs les élus C sont associés au comité, visitent le laboratoire à un autre moment, ou dans certains cas ne sont pas désirés.

3. INTERVENTION ET DISCUSSION AVEC LA DIRECTION DE L'INP

J.F Pinton, Directeur de l'INP intervient sur plusieurs points :

- Budget CNRS pour 2014 : a priori en baisse de 10 millions (grosso modo le budget est constant), mais la direction du CNRS est soulagée car on pouvait s'attendre à pire. Ceci dit la mise en réserve n'est pas connue, les autorisations de paiement pourraient être moindres (d'habitude : 6%, et on descend à 3% ; pour 2014 on parle de 7%, ce qui laisse présager un budget difficile). 2,2 mds de masse salariale, dont 700 millions pour la retraite. Compte tenu de ces éléments incompressibles, la campagne des concours 2014 va être en légère baisse. Ces dernières années, on a réduit le nombre de CDD afin de maintenir l'emploi, mais on est arrivé à un stade où le nombre de CDD incompressible a été atteint. Donc même arriver à compenser le nombre de départ à la retraite devient difficile.
- Postes : On a moins de postes CR au concours car l'INP a légèrement privilégié les ITA, suite aux messages des DU disant que la situation devenait critique. Thèses et post-doc CNRS : -25%.
- Affectations : à nombre de postes contraints, il est d'autant plus nécessaire de proposer plusieurs affectations. Le projet sert à voir comment un candidat peut projeter ses connaissances et compétence, et il est tout à fait envisageable qu'un comité d'experts identifie comment utiliser ces compétences ailleurs ou autrement. Débat avec la section, qui n'est pas entièrement convaincue soit sur le principe soit plus généralement sur la mise en pratique.

4. MODALITES DES CONCOURS

La section discute de l'organisation et de la modalité des concours, les discussions abordant principalement la présélection et l'organisation en sous-jurys pour les concours CR (sachant que pour des raisons pratiques il faut une présélection importante pour éviter de faire des sous-jurys) et l'audition pour le concours DR2.

- Concours CR : une courte majorité de la section se prononce plutôt pour un taux de présélection suffisamment important (au moins 50%) afin de pouvoir siéger en un seul jury ; les autres membres préfèrent une présélection plus faible (20-25%), ce qui implique de conserver des sous-jurys parallèles. La section décide d'envisager une présélection importante afin de pouvoir travailler sans sous-jurys, mais si, lors du Jury d'admissibilité sur dossier, cet objectif semble difficile à atteindre, on se réservera le droit de pratiquer une sélection moindre et garder in fine les sous-jurys.

- Concours DR2 : un tour de table dégage une majorité de positions plutôt pour des auditions sur le principe, mais uniquement dans de bonnes conditions (qui ne pourront clairement pas être remplies pour le concours 2014) : en particulier il faudrait que l'information diffuse dans la communauté (les délais sont trop courts pour 2014), et que l'on puisse délibérer après les auditions (ce qui est impossible en 2014). Pas d'audition donc en 2014. La question sera rediscutée au printemps.

5. EVALUATIONS

Lors de la session, la section a procédé à l'examen et discuté :

- 3 dossiers de LIA
- 9 dossiers de GDR
- 6 changements de direction unités
- 8 Ecoles thématiques
- 7 confirmations d'affectation
- 7 dossiers de titularisation
- 1 dossier de reconstitution de carrière
- 30 dossiers d'évaluation périodique de chercheurs
- 6 dossiers spécifiques chercheurs
- 49 dossiers de promotion chercheurs

6. DISCUSSIONS ET MOTIONS

La section a discuté, en vue de rédiger une motion éventuelle, des points suivants

- Manque de transparence de la PES ;
- Transformation de la prime d'excellence scientifique en prime liée à une fonction ;
- Ethique et déontologie ;
- Présence d'un élu C dans les comités de visite d'évaluation des unités ;

Les motions suivantes ont été adoptées :

Manque de transparence entourant la « prime d'excellence scientifique » : la section rendra public son classement

La section, opposée sur le principe de la prime dite « d'excellence scientifique » actuellement en vigueur, avait néanmoins estimé préférable de participer au processus de sélection sur des critères larges plutôt que de laisser une commission ad-hoc s'en charger.

Elle regrette le manque de transparence de ce processus, la liste des lauréats n'étant ni rendue publique ni transmise à la section (et a fortiori pas plus à la communauté des chercheurs relevant de la section).

Afin d'encourager le CNRS à adopter un processus transparent pour la sélection et la gestion de la prime, la section rendra public, à compter de la campagne 2014, son classement des candidats à la prime tel qu'elle le transmet aux instances décisionnaires du CNRS. Le classement sera ainsi accessible à l'ensemble de la section à partir de son site internet.

16 oui 2 non 1 abs

Motion sur l'examen des cas de manquement à la déontologie de la recherche

Les cas de manquements déontologiques ou de fraudes scientifiques sont extrêmement rares dans la communauté des chercheurs relevant de notre section. Toutefois, n'ayant pris connaissance que tout récemment d'un cas s'étant produit plusieurs années auparavant, et face à l'explosion des manquements à la déontologie scientifique constatée au niveau international [1], la section souhaite

(i) être informée lorsqu'un chercheur relevant de sa section est soupçonné d'une faute déontologique, ne serait-ce que parce qu'au-delà du cas individuel, l'équipe et l'entourage de ce chercheur peuvent être impactés et déstabilisés par les conséquences de cette conduite ;

(ii) qu'une procédure balisée pour traiter des cas de fraude soit mise en place par le CNRS, procédure qui devrait associer le Comité national (par exemple par la présence d'un membre de la section au sein d'une éventuelle commission ad-hoc mise sur pied pour étudier le cas).

[1] Voir par exemple Nature 478, 26-28 (2011) ; PNAS 109, 17028 (2012) ; Guide « Promouvoir une recherche intègre et responsable », COMETS du CNRS, Novembre 2013.

20 oui 0 non (unanimité)

Présence d'un élu C dans les comités de visite d'évaluation des unités

La section 04 tient à rappeler qu'elle émet un avis de pertinence sur le renouvellement des unités et que c'est dans cet esprit qu'elle participe aux comités de visite de l'AERES.

Elle demande à la direction du CNRS qu'elle intervienne auprès de l'AERES et du futur HCERES pour que les Comités de visite comportent systématiquement un élu C, membre à part entière du comité. Les Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (ITA) quels que soient leurs tutelles et leurs statuts assurent l'accompagnement de l'activité de recherche. Ils représentent aujourd'hui la moitié des personnels statutaires du CNRS. Complémentaire à celui des chercheurs, leur rôle est essentiel au fonctionnement des laboratoires et de l'organisme.

Les rencontrer ensemble, par équipe pour les grandes unités ou même individuellement, avec la vision d'un élu C de la section, c'est visiter le laboratoire de l'intérieur, c'est comprendre l'organisation et la dynamique de travail. C'est aborder avec les ITA le vécu de leur métier, les rapports de travail, les difficultés, les évolutions, et comment ils les perçoivent. C'est une écoute utile qui enrichit l'évaluation du laboratoire.

19 oui 1 non

7. POINTS DIVERS

7.1 Organisation du travail en vue de la rédaction du rapport de conjoncture.

Après une discussion sur le rôle du rapport de conjoncture, des groupes de travail thématiques sont constitués. Ils sont chargés de préparer le travail dans chacune des quatre grandes thématiques scientifiques de la section.

7.2 Election pour pourvoir le siège vacant ITA

Deux ITA ont fait acte de candidature. Après discussion, Stéphane Faure, 40 ans, ITA au LCAR (Toulouse) est élu à l'unanimité moins 2 abstentions.

7.3 Médailles

La section propose les chercheurs suivants pour les médailles de bronze et d'argent :

- Bronze : Alessandra Ravasio (LULI)
- Argent : Philippe Lalanne (LP2N)

Nota : Les propos prêtés aux représentants des tutelles sont ici retranscrits à partir des notes prises par le secrétaire scientifique, n'ont pas été relus par les intervenants et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme l'expression officielle des directions des Instituts du CNRS.